

AVIS DE MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure adaptée, suivante les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est non allotie.

L'objet du marché ne présente pas de prestations pouvant être distinctes. L'allotissement présenterait des inconvénients d'ordre technique et économique quant à l'exécution technique et financière des prestations, objet du présent marché.

ARTICLE 4. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet la fourniture de composteurs en bois et matériels associés.

Le marché public objet de la présente consultation est un accord-cadre mono attributaire avec émission de bon de commande.

ARTICLE 5. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée initiale de trois (3) ans.

Il est reconduit tacitement une (1) fois pour une durée d'un an soit une durée maximale de quatre (4) ans.

Les délais de livraison sont ceux proposés par le candidat.

ARTICLE 6. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

ARTICLE 7. VARIANTES

7.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

7.2 Variante obligatoire

L'acheteur ne demande aucune variante obligatoire.

ARTICLE 8. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffrer par le candidat.

ARTICLE 9. ÉCHANTILLONS

Le candidat devra remettre les échantillons suivants :

- un composteur 400 litres + modèle de notice et de guide de compostage.
- 1 mélangeur ;
- 1 grille anti-rongeurs pour un composteur de 600L.

Tous les échantillons respecteront les préconisations et descriptifs techniques définis dans le cahier des clauses techniques particulières.

L'offre de prix devra correspondre obligatoirement à l'échantillon remis.

Les échantillons devant être fournis seront transmis impérativement par colis au plus tard le jour et l'heure fixés pour la remise des offres, à l'adresse suivante :

Centre de Transfert,

ZI de Briangaud

35600 Redon

Aux horaires suivants : du lundi au vendredi 08h30-12h00 et 14h00-16h00

Chaque colis portera obligatoirement la mention :

Échantillons pour :

Consultation « Fourniture de composteur bois et matériels associés »

NE PAS OUVRIR

Un récépissé sera systématiquement remis aux candidats pour tout dépôt en main propre de colis d'échantillons.

ARTICLE 10. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation.

ARTICLE 11. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :

<https://marches.megalys.bretagne.bzh> (sous la référence 2023.0023)

ARTICLE 12. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

20 octobre 2023, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 13. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 40%
- Critère Technique : 60% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

ARTICLE 14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 15. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 16. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr